N° 10 — 17e Année

REDACTION :
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place de Toilbout).
TOURCOING, rue Verte, 58

Siège administratif :
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 18 fr.
Nord et départements limitrophes :
Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs.

CINQ CENTIMES LE NUMERO

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

Mardi 10 Janvier

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . 0 fr.
RÉCLAMES . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS . . . 0 fr.
LOCALES . . . 1 fr.

Les annonces sont reçues aussi à l'Agence de Journal à Paris, 20, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE

Rentrée des Chambres

Les Chambres vont donc se remettre au travail, s'il est permis de parler ainsi. Cette session qui s'ouvre chaque année le second mardi de janvier, est la vraie session annuelle, la session constitutionnelle où la Chambre nomme son président, choisit son bureau, forme ses commissions et organise son existence. Elle s'empare spontanément et en toute souveraineté des droits qui lui ont été conférés par la nation. Elle n'attend pas l'appel du pouvoir exécutif pour se mettre au mouvement. Elle arrive d'elle-même de tous les arrondissements du pays et dit : « Je suis là. »

Cette session doit durer cinq mois. Les cinq mois écoulés, le président prononce la clôture et renvoie la Chambre jusqu'à l'année suivante. Mais il peut ouvrir des sessions extraordinaires s'il en est besoin: alors c'est lui qui convoque, la Chambre ne se réunit pas de sa propre initiative, elle a épuisé son droit constitutionnel quand elle a fini ses cinq mois.

On comprend donc que, pour la bonne règle, la budget devrait être voté dans cette session, puisque c'est la seule session annuelle nécessaire. L'intention du premier législateur et organisateur des pouvoirs fut sans aucun doute que le budget annuel serait discuté et voté dans cette période qui se termine dans les premiers jours de juin.

Alors le Sénat peut prendre un mois entier pour accomplir son devoir de vérification et de contrôle; et tout est terminé avant le 14 juillet.

On peut donc s'en aller tranquillement en vacances pour la fête nationale, et bientôt la session des assemblées départementales s'ouvre à son tour; les conseils généraux répartissent les contributions locales et veillent aux autres soins des départements respectifs auxquels ils appartiennent.

Ainsi tout se passe dans l'ordre : chacun travaille en son temps et à sa place, les organes de l'Etat ne se heurtent pas les uns les autres, les sections des différentes assemblées ne s'entrecroisent pas dans un dédale inexprimable !

Si, avec cette bonne méthode, vous empêches le cumul des mandats, si les députés ne veulent pas être en même temps conseillers généraux, conseillers d'arrondissement, conseillers municipaux, maires de leurs communes, présidents des hospices, inspecteurs des écoles, directeurs de tous les services départementaux à côté et au-dessus des directeurs et des préfets; si, en un mot, les députés se contentent d'être de bons députés, alors ils ne sont pas surmenés ni ahuris, et ils ont une grande partie de l'année pour s'occuper de leurs propres affaires, du soin de leurs familles et des devoirs de leur profession.

Mais, on sait comme tout cela a été rendu impossible par la vie parlementaire, telle que nous la concevons aujourd'hui, et par le cumul des mandats opposés entre eux ! Les députés sont obligés de rester à Paris presque tous l'année : ils confectionnent des rapports sans fin — et souvent hélas ! sans intérêt — ils soutiennent des interpellations interminables sans aboutir à aucun résultat sérieux; et cependant on jurerait qu'ils ne sont jamais à Paris, car on les trouve toujours dans leur arrondissement !

Ainsi, aujourd'hui, voyons où nous en sommes. Le budget du 1905 qui aurait pu, qui aurait dû être voté dans la session annuelle de 1904, c'est-à-dire de janvier à juin 1904, n'est pas même voté, pour la plus notable partie, à l'ouverture de la session de 1905 ! Il va occuper les deux tiers ou les trois quarts de cette session de 1905 et, forcément, le budget de 1905 sera, comme tous les budgets précédents, renvoyé dans la tumulte et dans les crises des sessions facultatives que le président sera obligé d'accorder à la fin de l'année !

Si encore, dans ces conditions, on abattait une besogne énorme, si on réalisait tous les progrès démocratiques et sociaux depuis si longtemps promis et attendus, mais en ne fait rien, en s'agitant inutilement toute l'année, en épuise sa santé et ses forces en pure perte, et l'on dépense l'argent du pays sans lui rendre réellement les services qu'on lui doit. Le budget particulier de la Chambre augmente chaque année dans des proportions considérables : on en est à huit ou neuf millions. Et cependant les députés, qui n'ont pas de fortune personnelle, sont incapables de vivre honorablement avec leur traitement parlementaire.

La démocratie sera de plus en plus obligée de chercher des capitalistes pour la représenter, et, bien entendu, elle n'obtiendra ni le gouvernement à bon marché, ni les réformes économiques et sociales dont elle aurait besoin et dont elle nourrit sans cesse l'espérance illusoire !

A cette heure même, on se songe qu'à de nouvelles interpellations sur les fameuses « fiches », sur la Légion d'honneur, sur l'affaire Syveton, enfin sur tous les incidents et les faits divers qui ne mériteraient pas d'absorber ainsi l'activité intellectuelle d'un grand pays libre ! La politique générale, la situation de la France en dedans et en dehors, l'avenir de la démocratie, la réalisation des progrès qui lui seraient nécessaires pour aborder cet avenir avec confiance, qui a le temps d'y songer ? Il faut attendre d'abord la fin des disputes, mais elles ne seront jamais finies.

Quelle est donc votre conclusion ? me dit-on. — Ma conclusion ? Je l'ai dite bien des fois, je suis convaincu qu'on ne sortira pas de ces marécages, mais qu'on s'y enfoncera de plus en plus, tant que l'on n'aura pas l'énergie de réformer d'abord le système électoral.

HECTOR DEPASSE.

La Politique

L'élection de l'amiral Bienaimé est une mauvaise chose. Evidemment, ce marin si subitement transformé en législateur, par la volonté d'un quartier commerçant, où l'on avait surtout besoin d'un calculateur, ne saurait mettre en danger le régime républicain. Mais deux jours avant l'ouverture de la session, cette élection est de nature à augmenter l'état de trouble où nous sommes.

M. Jaurès lui-même fait remarquer que les dissidences s'accroîtront sans doute, à la suite de ce scrutin, où l'on a vu un homme très honorablement connu, aux opinions fermes, battu par un adversaire étranger à la circonscription, incapable de s'occuper avec compétence des intérêts de ses mandants, et vainqueur pour cette seule raison qu'il est l'ennemi du ministère actuel.

C'est très juste. Aussi faudra-t-il voir tous ceux qui forment la majorité parlementaire, et qui protestent contre les dissidences, donnez l'exemple de l'union. Or, dans cette circonscription où les socialistes n'avaient aucune chance, où quelques voix égarées pouvaient être d'une importance extrême, le journal de M. Jaurès soutenu un candidat qui a recueilli deux cents suffrages. Une pareille candidature était absurde, mais quand le parti commande il faut obéir, même contre le raison.

Il est clair que cette circonstance fait perdre un peu de leur valeur aux amères réminiscences de l'éminent tribun contre les républicains dissidents. Il a manœuvré grâce à leur reprocher de manquer à l'unité du bloc, quand lui-même n'a plus le pouvoir, s'il ne veut pas risquer l'excommunication, de se soustraire aux conséquences immédiates de l'unité socialiste.

Ces observations faites, on ne peut que partager les appréhensions du directeur de l'*Humanité*, au sujet du résultat du scrutin de dimanche. — *G. H.*

PAGES LITTÉRAIRES

LE BON VIEUX

C'était dans l'omnibus de l'Odéon à Batignolles-Clichy. Nous arrivions à la station de Saint-Germain-des-Prés, et il y avait tout juste une place dans la voiture, et encore sur la plate-forme. Un pauvre vieux se présenta, sur l'appel du conducteur :

— Le numéro 1, le numéro 1 ?

— Voilà, dit le vieillard, voilà !

Il était très propre, et comme on dit, tiré à quatre épingles; la figure tout à fait rasée, avec de petits yeux qui clignotaient, encore vifs, me fut-il dit. Et comme le conducteur le bousculait un peu, trouvant qu'il ne montait pas assez vite :

— Allons, allons, mon oncle, dépêchons ! Le pavé est glissant et nous n'avons pas de temps à perdre !

Il répétique, sans plus tarder, avec beaucoup d'à-propos :

— Patience, patience, mon neveu ! Quand vous aurez mon âge...

Il jeta un coup d'œil dans le voiture complète et fit un geste de désappointement. Mais il avait l'air d'un si brave homme, ce vieux, que je me disposais à lui offrir ma place, lorsque mon voisin, un jeune étudiant — je suppose — se leva, gagna la plate-forme et lui dit :

— Entrez, monsieur, si vous voulez; vous me ferez plaisir.

Il se laissa faire, tout en se confondant en remerciements, et s'en vint s'installer, près de moi, les deux mains bientôt appuyées sur la pomme de sa canne :

— Voilà plus de vingt minutes que je bats la semelle ici, me dit-il. Ces Compagnies sont vraiment ridicules; elles ne tiennent pas compte des heures et laissent les gens se morfondre à leur bon plaisir.

— Le fait est, lui répondis-je, — car c'était bien à moi qu'il s'adressait, — le fait est qu'alors en prenant à leur aise...

Il sortit de sa poche une tabatière en argent qu'il ouvrit, prit entre le pouce et l'index une bonne pincée de tabac qu'il huma longuement en connaisseur, et d'un air tout à fait bon enfant, me dit :

— Je ne vous en offre pas !

— Il serait peut-être un peu tard, répliquai-je en souriant.

Et lui, reconnaissant la petite faute qu'il venait de commettre, reprit, en éclatant de rire :

— Mieux vaut tard que jamais, hein ?

Son éclat de rire, je dois le confesser, ne faisait pas grand bruit; c'était un éclat de rire distingué, appartenant à un homme de bonnes manières, qui ne veut point attirer l'attention sur lui.

***

J'aurais volontiers pris mon voisin pour un membre de l'Institut qui gagnait le palais Mazarin à cause d'une séance hebdomadaire; j'en avais la conviction bien arrêtée, et cela m'inspirait quelque vénération. Une chose m'étonnait, cependant, l'absence de toute marque distinctive à sa boutonnière; pas même le ruban d'officier d'académie !

Cela fit naître en moi, immédiatement, une sympathie respectueuse;

— Les gens simples sont si rares, me dis-je, qu'il faut saluer au passage ceux qui se trouvent sur votre chemin !

Et regardant, de plus près, les traits de mon voisin, étudiant sa physionomie avec plus d'attention, j'en vins à me donner l'assurance qu'il appartenait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et je fus très enrpris, tant j'étais sûr de mon diagnostic, de voir qu'il ne descendait pas à l'entrée de la rue des Saints-Pères. En arrivant au quai, cent mètres jusqu'à l'Institut, et encore !

Tout au contraire, il se renfonça, autant qu'il le put, et je vis qu'il glissait une main dans la poche de son pardessus, l'autre toujours appuyée sur la pomme de sa canne.

— C'est humiliant pour moi, assurément, fis-je en moi-même, mais a'est apparemment quelque vieux conseiller d'Etat qui va descendre au Palais-Royal et qui ne veut pas user ses décorations.

***

A la station du Palais-Royal, dans le brouhaha de la descente et le tumulte de l'appel des numéros, il demeura impassible et se contenta de me faire remarquer, avec un bon sourire :

— Quand je vous le disais, il faudrait deux fois plus de voitures !

Et comme l'omnibus se remettait en route :

— J'ai si parlé au conseiller municipal de mon quartier; mais, va te faire lanlaire ! Ces gens-là se fichent bien de pauvres diables comme moi.

Et il ajouta, tout près de mon oreille:

— Je les gêne beaucoup, à cause de l'Assistance publique, parce que je suis membre du bureau de bienfaisance de mon arrondissement, et que je veux la charité pour tous les malheureux, sans distinction de religion et de parti. Est-ce que vous ne partagez pas ma manière de voir ?

— Certes, fis-je, et plutôt deux fois qu'une !

Et j'appuyai :

— Les pauvres gens qui ne pensent pas comme moi n'en souffrent pas moins, quand ils ont l'estomac vide. Vous allez sans doute jusqu'à la bibliothèque nationale ?

— Non, plus loin, jusqu'à Notre-Dame-de-Lorette. C'est mon jour de visite, dans ce quartier-là. Ah ! monsieur, que de misère, et comme l'on voudrait être plus riche pour les mieux soulager !

— Assurément, lui dis-je, la misère ne manque pas dans Paris...

— Tenez, continua-t-il, aujourd'hui, je vais dans une sorte de taudis de la rue Rodier, le père infirme, la mère malade et cinq enfants, dont l'aîné n'a pas dix ans. Le dernier, une fillette, marche à peine; et tout cela vit, — ou plutôt meert dans une pièce unique. C'est à tomber, quand on y pénètre; on se croirait chez des Esquimaux. Et je suis sûr qu'ils m'attendent comme le Messie.

Il tira se montre :

— Il n'y a pas à dire, je suis en retard, et je ne me le pardonne pas. C'est la faute de cet encombrement; avec la meilleure volonté du monde, on ne fait pas toujours à ses fantaisie. Ah ! monsieur, croyez-moi, il y a des êtres bien malheureux sur terre.

Alors, je voulus être aimable :

— Heureusement que l'on y rencontre aussi de braves gens, et vous êtes du nombre.

Modestement, il sourit :

— On fait ce que l'on peut, monsieur, et si chacun en faisait autant...

— Tenez, monsieur, lui dis-je, mettez-moi de moitié dans vos bienfaits d'aujourd'hui.

— Ah ! cela, jamais ! fit-il brusquement, en posant une main sur mon bras, au moment où je me disposais à atteindre mon porte-monnaie; non, voyez-vous, monsieur, c'est une affaire d'amour-propre, et je refuse toute collaboration.

— A votre aise !

***

Au boulevard des Italiens, personne ne descendit, et le bon vieux me fit remarquer la mine déconfite des voyageurs qui attendaient, pressés sur le trottoir :

— Ça sera pour la prochaine fois, dit-il, en ricanant !

Et comme la voiture s'arrêtait, au grincement agaçant du frein :

— Après tout, dit-il, peut-être y a-t-il là des gens très pressés, et pour moi, en prenant le passage de l'Opéra et la rue Chauchat, ça ne sera pas beaucoup plus long. Au revoir, monsieur; enchanté d'avoir fait votre connaissance !

Il descendit, se glissa à travers la domaine d'aspirants qui convoitaient sa place. A Notre-Dame-de-Lorette, je descendis à mon tour et je gagnai le bureau voisin de la rue Lamartine :

— Un paquet de cigarettes faites à la main, s'il vous plaît ?

— Voilà, monsieur !

Je glissai la main dans la poche gauche de mon pantalon, et je poussai, tout ébaubi, un petit cri de surprise : pas d'argent ! tout juste, en billon, ce qu'il fallait pour payer mon paquet de cigarettes.

Le bon vieux m'avait allégé de mon porte-monnaie.

Et je me rappelle encore, au bout de pas mal de temps, son air noble, presque indigné, au moment où je faisais le geste de lui offrir quelque chose pour ses protégés de la rue Rodier. Evidemment, mon argent était déjà dans sa poche.

Il y a, comme cela, nombre de gens, en ce monde, auxquels on donnerait, comme on dit, le bon Dieu sans confession, et qui ne valent pas la corde pour les pendre.

Femmes chanoines, mais un ne peut pas dire le contraire, incomparables artistes !

Charles CANIVET.

Échos et Nouvelles

Un médecin pas banal

Le froid, qui a fait tant de victimes depuis le 1er janvier, a été la cause d'un phénomène vraiment curieux.

Il a rendu la parole à un muet !

M. Jean Rougier, cinquante-quatre ans, ouvrier agricole à Paulhaguet (Haute-Loire), avait perdu l'usage de la parole à la suite d'un accès de fièvre typhoïde en 1867. Le malheureux, qui était à ce moment instituteur, fut démissionner et s'occuper comme il pourrait au service des cultivateurs. Lundi il sortit et se trouva subitement indisposé par le froid. Il allait périr quand deux passants vinrent à son secours.

Chose extraordinaire, quand Rougier fut revenu à lui, il put parler comme avant 1867.

Le fait a été constaté officiellement par les médecins.

Curieuse cérémonie

Tous les ans à cette époque, ce procédé dans un petit village d'Ecosse, Saint-Cyrus, a eu curieuse cérémonie.

Une vieille femme, morte il y a quelques années, lègue au village une somme d'argent qui devait être distribuée aux villageois, chaque année, en cinq parts égales. L'une des parts devait servir à l'achat de repas pour les pauvres; ce qui restait devait être répartit également entre la plus âgée, la plus jeune, la plus grande, et la plus petite des jeunes filles mariées pendant l'année dans l'église de la paroisse.

Le jour où l'on procède aux travaux de mesurage, pour déterminer quelle est la plus grande et laquelle est la plus petite des mariées, est jour fêté au village.

Le « Mot » du jour

Crétinot fils, qui a demandé récemment en mariage une jeune fille d'esprit simple — comme lui-même — si qui a été éconduit, déduit ainsi l'amour :

— L'amour ? Une folie qui vous amène à dire à ma petite poule : « nous jeune étude.

AU JOUR LE JOUR

Un jeune homme gêné

Au temps heureux où Mlle Louise Puget chantait pour le grand'mère de chacun de nous, personne ne demandait plus de cinq sous pour monter son ménage.

Je conviens moi-même que ce n'était pas une forte somme, mais, quand on sait s'y prendre, et même si l'on n'a pas la chance heureuse du Juif-Errant, vingt-cinq centimes, Messieurs, ne sont pas à dédaigner.

Avec cinq sous dans sa poche, on n'est pas dépourvu de « moyens d'existence », et l'on peut braver la gendarmerie nationale, en dépit du sou sur imposant.

Pourtant, il est des gens de mauvais esprit, et de goûts dispendieux, à qui vous ne ferez jamais accepter une semblable modicité de ressources, et de ce nombre est le jeune Tittony, de New-York.

Quelles sont les mœurs, quel est le caractère de M. Tiffany ? Je n'en sais rien. Mais peut-être a-t-il quelques petites choses à se reprocher, car l'auteur présumé de ses jours, décédé récemment, lui a marqué sa rancune en le déshéritant d'une grosse partie de sa fortune, se lui laissant pour subsister qu'une médiocre rente annuelle de 50,000 francs.

Que voulez-vous qu'un malheureux jeune homme, appartenant au monde distingué, celui dont nous ne sommes pas, puisse faire avec une rente annuelle de 50,000 francs ?

Le placer dans une pareille situation, c'est vouloir le pousser aux pires extrémités.

Aussi une feuille américaine nous apprend-elle que le jeune Tiffany n'a pas voulu accepter l'humiliante condition sociale que la volonté paternelle prétendait lui imposer.

Avec une décision rapide, il a intenté un procès à ses frères et sœurs, pour qu'il lui soit attribué un moins de quoi vivre « convenablement », à l'abri du besoin immédiat. Mettons, par exemple, 320,000 fr. par an : c'est le minimum.

Et le journal ajoute :

« Cette somme n'est, en réalité, pas exagérée pour New-York, car un logement convenable coûte dans les 50,000 fr., et une femme un peu élégante a besoin d'au moins 60,000 francs par an pour sa toilette ».

Tout en mangeant son petite ducasse à pierrot, je suis resté rêveur devant ces chiffres et ces appréciations !

Voyez-vous ça ! Des gens qui ne peuvent pas vivre sans se loger à 50,000 fr. au minimum, et des « belles cadames » qui ont bien de la peine à joindre les deux bouts quand elles n'ont que 60,000 lires, pesetas ou marks à dépenser chaque année pour leurs chiffons, leurs plumes et leur poudre de riz.

Et l'on s'étonne des impatiences d'un tas de pauvres diables, crevant la faim le long des routes, et qui en font pas autant de « chichi » autour de leur purée profonde, que ce jeune homme gêné de Tiffany, à propos de la petite rente qui lui a été laissée par son vieux farceur de bonhomme de père !

RAOUL TABOSSE.

SERVICE SPÉCIAL

NOS TÉLÉGRAMMES

Immonde satyre

Bois de Vincennes
Jeune bonne assommée et violentée
Laissée pour morte

Paris, 9 janvier.

Une bonne de dix-sept ans, Mlle Jeanne Lagier, en service chez M. Dumet, boucher, avenue Herbillon, à Charenton, revenait de Saint-Mandé, hier soir, vers six heures et demie, lorsqu'en passant chemin de Montreuil, dans le bois de Vincennes, elle aperçut à travers les arbres, la silhouette d'un individu de haute taille. L'homme suivait un chemin parallèle à celui de la jeune fille, qu'il ne quittait pas des yeux. Mlle Lagier hâta le pas, et le « suiveur » semblait avoir disparu, lorsque soudain, à un détour du chemin, il se dressa devant elle. Avant qu'elle eût pu jeter un cri, le malheureuse reçut sur la tête un terrible coup d'un instrument contondant, qui la terrasse. Le misérable profita de l'étourdissement de sa victime pour la violenter.

Ce n'est qu'au bout d'une demi-heure que, revenue à elle, Mlle Lagier, quoique grièvement blessée, put regagner le domicile de son patron.

M. Morin, commissaire de police de Charenton, a commencé aussitôt d'actives recherches pour essayer de retrouver l'ignoble individu, dont le jeune bonne a pu donner un signalement assez précis.

Un journalier de la localité, dont le personne semblait répondre à ce signalement, a été interrogé dans la matinée, mais il a fourni l'emploi de son temps à l'heure de l'attentat et un conséquence, a été remis en liberté.

De nouvelles pistes sont suivies par le service de la Sûreté.

L'INSAISISSABLE ESCROC

Commerçant russe
Un pensif de 800.000 francs
Police bafouée

Nice, 8 janvier.

Fédor Fédorovitch Brempel, âgé de quarante ans environ, est un escroc d'une rare habileté. Bien qu'il soit sous le coup d'un mandat d'arrêt, il vit sur le littoral au toute quiétude, tel un prince en villégiature ou un grand-duc sur la Rivière pour la saison. S'il arrive à Brempel de rencontrer les agents chargés de lui mettre la main au collet, il disparaît, sous leurs yeux et réussit comme par enchantement à se rendre aussitôt invisible et insaisissable. L'aventure s'est produite trois fois, ces derniers jours, et elle réjouit fort ceux qui le connaissent.

Jusqu'à la fin de 1903, Brempel lut, à Moscou, à la tête d'une importante maison de représentation de denrées coloniales. Il était en relations d'affaires avec de nombreuses maisons de Hambourg, Bordeaux, Marseille, Nice, etc, auxquelles il faisait de fréquentes commandes.

En juin 1903, Brempel augmente le chiffre de ses commandes. Il ne devait jamais payer. En décembre, en effet, les traites lancées par les correspondants retournaient impayées. On apprenait en même temps que le négociant moscovite s'était enfui qu'il laissait un passif de 800.000 fr. Depuis, Brempel était recherché.

On l'avait vu tantôt en Allemagne, tantôt en Espagne, tantôt en Italie. Il y a quinze jours, M. G... le rencontrait sur l'avenue de la Gare, à dix heures du soir, il appelait aussitôt deux gardiens de la paix, et leur dénonçait l'escroc. Les agents s'élancèrent à sa poursuite, mais ne purent le rejoindre; le lendemain, une plainte était déposée au Parquet contre l'escroc, et les agents se mettaient en campagne, à l'effet de l'arrêter. Deux fois, ils faillirent l'appréhender.

Avant-hier encore, en pleine place Masséna deux agents de la sûreté s'élancèrent pour l'arrêter et, par une circonstance tenant du prodige, Brempel disparut de nouveau.

On est persuadé qu'il n'a pas quitté le littoral. Le police a pris des mesures énergiques pour capturer à bref délai ce peu ordinaire escroc.

Femme coupée en morceaux

A la Morgue
Reconstitution partielle du cadavre
Les investigations

Paris, 9 janvier

Le mystère qui entoure l'assassinat de la malheureuse, dont les débris aux trois quarts calcinés ont été trouvés avant-hier, sur la zone, à Saint-Ouen, est bien d'être éclairci.

Plusieurs hypothèses sont à envisager : la première est celle d'un crime accompli par un aliéné ; la seconde évoque l'affaire du Petit-Irry, l'assassinat, par un nommé Demarcheliez, de la femme avec laquelle il vivait. Enfin l'assassin peut être un sadomaso qui, mécontent d'être « fâché » par celle qu'il exploitait, l'aura tuée, puis découpée, cherchant ensuite, comme Carrère, le champignonniste, à faire disparaître les traces de son crime en brûlant le cadavre.

Ne disposant pas d'une installation suffisante, la dernière opération de l'assassin n'a pu s'effectuer qu'imparfaitement ; c'est alors que les restes de la victime ont été apportés par lui, à le place où ils ont été trouvés.

Essai de reconstitution

Hier matin, ainsi que nous l'avons dit, une tentative de reconstitution du cadavre a été faite à la Morgue, par le docteur Socquet, assisté de deux de ses collègues, MM. Hamard, chef de la sûreté, Jouin, secrétaire, et Guichard, chef de la brigade mobile, assistant à cette opération.

Ces essais, il faut en convenir, s'effectuaient dans des conditions telles qu'on ne pouvait en espérer des résultats bien précis.

Les funèbres débris, après avoir été retirés de l'appareil frigorifique, ont été posés sur un drap, lequel était étendu dans la cour. L'ensemble a été photographié, puis, d'après la jambe droite, à peu près intacte, divers calculs ont déjà faits en vue d'établir la taille de la victime. Le membre sectionné qui a servi aux dits calculs, mesure quarante centimètres et trois millimètres. On croit pouvoir en inférer que la femme devait avoir entre 1 m. 55 et 1 m. 60. Elle était plutôt potelée, très brune, et possédait une chevelure abondante. Si l'on en juge par la touffe restée adhérente à ce qui demeure du cuir chevelu, la victime devait se coiffer en forme de bait, relevé sur le sommet de la tête.

Ce qui reste du pied droit, permet d'évaluer que cette partie mesurait 21 centimètres, ce qui correspond, pour les chaussures, aux pointures 34 ou 35.

Le cou-de-pied paraît fort.

Enfin, la jambe a été sciée par la face antérieure, au dessus du genou. Le corps devait être étendu sur une table. Circonstance que l'examen des restes a pu établir avec certitude, l'assassin a pris soin de rabattre les chairs en opérant la sectionnement, lequel, ce détail l'indique, n'a pu être fait que par un homme habitué à ce genre de travail.

Ce point est définitivement établi : l'assassin est un homme exercé, il s'est servi d'une scie fine.

Une légère cassure de l'os s'est cependant produite avant la fin de l'opération, ainsi qu'il arrive quand on scie un morceau de bois.

Les restes du cadavre, après la photographie et la mensuration, ont été pesés ; ils donnent le poids total, en y comprenant les fragments de vêtements et les divers débris que contenait le lustrine enveloppant le tout, de 12 kilos 500 — vingt-cinq livres.

L'examen médico-légal

Un examen très minutieux a été fait par le médecin légiste, qui a constaté que le cœur était complètement vidée de la matière cérébrale, ce qui s'explique par l'incinération. Les maxillaires ont complètement disparu, une poussière blanche en détache au toucher, de la place qu'ils occupaient. Les dents sont également disparues.

La partie supérieure du tronc a été calcinée, on ne retrouve pas les clavicules. Pas la partie inférieure, le tronc s'arrête à la ville des 4 membres ; ceux-ci sont tordus par l'action du feu, ce qui empêche de constater si les ongles ont été sciées ou arrachées.

Il ne reste rien des bras. Un tibia long de 30 centimètres, ainsi que quelques ossements dont la place n'est pas déterminée, ont été joints au tronc.

Une ecchymose assez large apparaît sur la jambe droite qui seule est intacte, ainsi que sur le tibia ; la victime aurait été frappée à la jambe, en cours de la lutte qu'elle a pu soutenir avec l'assassin.

Rappelons que, d'après les fragments de vêtements qui ont pu être examinés, la victime portait une jupe d'étoffe noire à rayures blanches, doublée d'alpaga avec, à l'intérieur, un faux cachet en tissu bleu clair. Le bas de cette jupe était terminé par une bordure dite « balayeuse ».

Le corsage était en cotonnade violette à diagonales blanches ; c'était une sorte de camisole à taille.

Plusieurs morceaux de corsetet du foyer, graisseux, exhalent une insupportable odeur cadavérique, étaient avec les débris de la femme assassinée.

Les recherches

Un certain nombre d'agents de la sûreté sont occupés à battre St-Ouen et les environs, recueillent tous les bruits de disparition qui peuvent leur parvenir.

Il est incontestable que ce crime, même accompli par un solitaire, n'a pu se perpétrer, dans tous ses horribles détails, sans attirer l'attention de quelqu'un. Outre la grande quantité de sang qui a dû forcément répandue, une odeur et insupportable odeur de chairs et de graisses brûlées a dû se faire sentir aux alentours.

Il y a un peu plus de vingt ans, à l'occasion du crime de Montreuil, pour lequel fut condamné l'horloger Pel, des expériences d'incinération par des moyens ordinaires, cheminée, poêle ne brûlant, furent effectuées. Chaque fois, une fumée suffocante se répandit au loin.

Il y avait foule, hier, à Saint-Ouen. Comme chaque dimanche, attirée par le marché à la ferraille qui se tient sur l'avenue Michelet, de nombreuses personnes ont franchi la porte Clignancourt. Mais avant d'aller à la recherche du bibelot rare, perdu dans le bric-à-brac étalé sur le sol, les promeneurs sont allés voir l'endroit, désormais célèbre où les tragiques débris ont été trouvés.

LES DÉSESPÉRÉS

A l'Hôtel
Meurtre et tentative de suicide
Le motif

Paris, 9 janvier.

Un drame sanglant s'est déroulé dans la nuit du samedi à dimanche, dans un hôtel situé 54, boulevard de l'Hôpital. Un jeune homme, Armand Joly, âgé de vingt-cinq ans, demeurant 47, rue Boblière, avait pour maîtresse une jeune fille de dix-huit ans, Jeanne Cavillier, typographe, habitant avec eux depuis 7, passage Potron. A différentes reprises, il avait demandé à la jeune fille de abandonner les siens pour aller vivre avec lui. Jeanne Cavillier avait toujours refusé d'accéder à ce désir.

Hier soir, tous deux se rendirent à l'hôtel pour y passer la nuit. Que se passa-t-il entre eux ? L'enquête de M. Bouteiller, commissaire de police du quartier de la Porte-Vianlas, ne a encore l'établir, [illegible]